FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE

LISTE DES CENTRES HABILITES

Pour l'organisation de stages comprenant les formations

ENTRAINEMENT A LA SURVIE ISAF (RSO Article 6.01.1)
et
PSMER (RSO Article 6.05.2)

Rappel des textes :

L'article 6.01 des **« Règlementations Spéciales Offshore » (RSO)**, stipule :

6.01.1 a) Au moins 30% de l'équipage, mais pas moins de deux membres d'un équipage, skipper inclus, doit avoir suivi dans les cinq années précédant le départ de la course, un entraînement incluant la partie théorique 6.02 et la partie pratique 6.03 comprenant des sessions de mise en pratique. MoMu1,2

b) A l'issue de la validité d'un certificat initial (cinq ans), et afin d'obtenir une nouvelle validation pour 5 ans, un « Stage de Survie ISAF Recyclage » doit être suivi auprès des Centres habilités par la FFVoile à organiser les stages complets de survie ISAF ; ces stages sont strictement réservés aux personnes ayant déjà suivi un stage complet d'entraînement à la survie ISAF Approved, et dont le certificat arrive en fin de validité. MoMu0,1,2

Les conditions et modalités de ces stages se trouvent en annexe G.

Commentaire FFVoile : un stage de recyclage doit être suivi au plus tard avant la fin de l'année civile qui suit l'année de péremption du stage initial. A défaut, la personne devra refaire un stage complet.

6.01.2 Chaque membre d'équipage, skipper inclus, doit avoir suivi un entraînement tel que décrit à la règle 6.01 des RSO. MoMu0

6.01.3 Il est fortement recommandé que tous les membres d'équipage puissent suivre un entraînement tel que décrit à la règle 6.01 des RSO, puis, au bout de cinq ans, des stages de survie ISAF Recyclage MoMu1,2

6.01.4 Sauf si prescrit différemment dans l'avis de course, un certificat daté obtenu lors d'un stage de survie personnelle course au large approuvé ISAF doit être accepté par une autorité organisatrice de course, comme attestation du respect de la règle 6.01 des RSO. Voir annexe G, modèle de stage d'entraînement, pour plus de détails MoMu0,1,2

Commentaire FFVoile : Que ce soit spécifié ou non dans l'Avis de course, la FFVoile prescrit que les stages d'entraînement en accord avec la RSO 6.01 soient « ISAF Approved » et donc habilités par la FFVoile pour ce qui concerne le territoire français, ou par tout autre Autorité Nationale Membre de l'ISAF pour les ressortissants étrangers. *MoMu0,1,2*

Attention : Des équivalences au stage de survie ISAF peuvent être accordées, voir document séparé sur le site de la FFVoile, page RSO.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

L'article 6.05.2 des **« Règlementations Spéciales Offshore » (RSO)**, stipule :

6.05.2	En plus de 6.05.1, un autre membre de l'équipage	MoMu0
	Au moins deux membres de l'équipage	MoMu1
	Au moins un membre de l'équipage	MoMu2

Doit posséder un certificat de premiers secours de moins de cinq ans remplissant les exigences suivantes :

i) un certificat suite à une formation reconnue par une MNA, formation dont la liste est consultable sur le site de l'ISAF www.sailing.org/specialregs .

ii) une formation aux premiers secours STCW 95 en application de A-VI/1-3 Premiers Secours de Base ou niveau STCW plus élevé.

***Attention :* Commentaire FFVoile : la FFVoile, s'inscrivant dans l'article 6.05.2 i) ci-dessus, a mis en place une formation spécifique (dont le contenu pédagogique est consultable sur *http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/medical/RSO.asp*), dénommée Premiers Secours Mer (PSMer). Cette formation est déposée auprès de l'ISAF. Pour confirmation :**
http://www.sailing.org/classesandequipment/offshore/osr_recognized_first_aid_qualifications.php
Attention : Prescription FFVoile : le PSMer est en vigueur à compter du 1er janvier 2013. Toutefois, un PSC 1 obtenu avant cette date, et valide, c'est-à-dire datant de moins de 5 ans, pourra être accepté jusqu'au 31 décembre 2015.
Des équivalences au PSMer sont possibles, lire le document Stage d'entrainement survie / PSMer Mode d'Emploi, et se renseigner auprès de la Commission Médicale de la FFVoile : catherine.robichon@ffvoile.fr

La FFVoile habilite et contrôle les centres aptes à organiser tant la formation à la survie que la formation médicale PSMer. Elle en contrôle le contenu pédagogique et le bon déroulement des différentes sessions (voir RSO Annexe G article 7.1).

Les deux formations, entrainement à la survie et formation médicale PSMer, sont regroupées en un seul stage de trois jours.

A l'issue de ces stages, les personnes ayant satisfait les tests, se voient remettre par la Fédération Française de Voile un certificat attestant des deux formations.
Ce certificat est enregistré par la FFVoile dans une base de données, imprimé sur papier filigrané cartonné, et envoyé par courrier postal au domicile du stagiaire (ou à l'adresse que celui-ci aura fourni lors de son inscription au stage).

La licence fédérale n'est pas un « pré-requis » pour suivre ces stages.

Liste des Centres habilités par la FFVoile pour organiser ces stages (liste à jour au 1er mars 2013)

Par ordre alphabétique :

- **CEPIM à Crac'h, stage à La Trinité/Mer**
- **CEPS, siège à Pornichet, stages base des sous marins à Lorient**
- **CESAME à Saint Malo**
- **ECOLE DES FORMATIONS MARITIMES aux Sables d'Olonne (*non opérationnel*)**
- **ECOLE DES METIERS DE LA MER à Nouméa (Nouvelle Calédonie ; *non encore opérationnel pour PSMer*)**
- **ECOLE DE VOILE LUC COQUELIN à Pointe à Pitre (Guadeloupe)**
- **ECOLE NATIONALE DE VOILE ET DES SPORTS NAUTIQUES à Quiberon**
- **LEMA à La Rochelle (*non encore opérationnel pour PSMer*)**
- **MACIF CENTRE VOILE à La Rochelle**
- **SURVIE MER FORMATION à Marseille**

CEPIM :

Directeur : Didier LANGLAIS
Contact : Ingrid SAUVET
Formations Entrainement à la Survie ISAF et PSmer
Adresse postale : 7 ZA de Mané Lenn
56950 CRAC'H – France
Lieu des stages : La Trinité
Tel : 33 (0) 2 97 59 11 11
Adresse courriel : ingrid.sauvet@cepim.fr
Site internet : www.cepim.fr

CEPS :

Directeur : Yann CHAUTY
Contact : Virginie LAMARQUE
Stages de formations Entrainement à la Survie ISAF et PSMer
Adresse postale : 37 avenue des Colverts
44380 Pornichet
Lieu des stages : Base des sous marins à Lorient
Tel : 33 (0) 2 51 76 00 08
Adresse courriel : virginie@ceps-survie.com
Site internet : www.ceps-survie.com

CESAME :

Responsable pédagogique : Paul Henry VIMBERT
Contact : Natacha LECLERC
Stages de formations Entrainement à la Survie ISAF et PSMer
Adresse postale : Ecole Nationale Supérieure Maritime Centre de St Malo
4 rue de la Victoire BP 109 35412 Saint Malo Cedex
Lieu des stages : bassin à flot Saint Malo
Tel : 33 (0) 2 99 40 68 96
Adresse courriel : natacha.leclerc@supmaritime.fr
Site internet : www.supmaritime.fr

ECOLE DES FORMATIONS MARITIMES : (non opérationnel)

Directeur : Gildas MARIE
Contact : Gildas MARIE
Centre non opérationnel, en attente
Adresse postale : Quai de la Cabaude
85100 Les Sables d'Olonne
Lieu des stages : Les Sables d'Olonne (Port Olonna)
Tel : 33 (0) 2 51 23 96 13
Adresse courriel : direction@ecolesdespeches.fr
Site internet : ecoledespeches@wanadoo.fr

ECOLE NATIONALE DE VOILE ET DES SPORTS NAUTIQUES :

Directeur : Jean Léopold COPPE / Responsable Stage : David ALEXANDRE
Contact : Isabelle KERZERHO
Stages de formations Entrainement à la Survie ISAF et PSMer
Adresse postale : Beg Rohu
56510 Saint Pierre Quiberon
Lieu des stages : ENVSM Quiberon
Tel : 33 (0) 613 130 645
Adresse courriel : Isabelle.kerzerho@envsn.sports.gouv.fr
Site internet : www.envsn.fr

ECOLE DES METIERS DE LA MER :

Directeur : André COPOLA
Contact : David PLUMLEY
Stages de formations Entrainement à la Survie ISAF ; habilitation PSMer en cours
Adresse postale : Avenue James Cook
BP 36 98845
Nouméa Cedex
Lieu des stages : EMM Nouméa
Tel : (687) 28.78.63
Adresse courriel : david.plumley@lagoon.nc et emmbc@lagoon.nc

ECOLE DE VOILE LUC COQUELIN :

Directeur : Luc COQUELIN
Contact : Chantal FOLIGNE
Stages de formations Entrainement à la Survie ISAF et PSMer
Adresse postale : TOP 50 SARL
Marina du Bas du Fort
Pointe à Pitre - Guadeloupe
Lieu des stages : Pointe à Pitre
Tel : 00 (33) 690 485 138
Adresse courriel : ecoleluccoquelin@gmail.com
Site internet : www.luccoquelin.fr

LYCEE D'ENSEIGNEMENT MARITIME (LEMA) :

Directeur : Michel RUNIGO / Responsable stage : Thierry DAGUZAN
Contact : Clotilde GEST
Stages de formations Entrainement à la Survie ISAF ; habilitation PSMer en cours
Adresse postale : Avenue du Maréchal Juin
17022 La Rochelle
Lieu des stages : La Rochelle Port Neuf
Tel : 33 (0) 5 46 43 70 21
Adresse courriel : clotilde.gest@i.carre.net
Site internet : www.lycee-maritime-larochelle.com

MACIF CENTRE VOILE (MCV)

Directeur : Jean Marc PAULY: jpauly@macif.fr
Contact : Martine RENAUDET
Stages de formations Entrainement à la Survie ISAF et PSMer
Adresse postale :
BP 79024 – Niort Cedex 9
Lieu des stages : La Rochelle Port des Minimes
Tel : 00 (33) 549 094 441
Adresse courriel : mrenaude@macif.fr
Site internet : http://www.mcv.asso.fr/-Stages-ISAF,15-.html

SURVIE MER FORMATION :

Directeur : Jean-Luc THERO
Contact : Martine MOUCHET
Stages de formations Entrainement à la Survie ISAF et PSMer
Adresse postale : 18 rue Jacques Réattu
BUROPARC Bat E
13009 Marseille
Lieu des stages : Marseille Pointe Rouge
Tel : 33 (0) 6 12 91 34 00
Adresse courriel : surviemerformation@gmail.com
Site internet : www.surviemerformation.com